

PEUT-ON ENCORE S'INTERESSER A LA NEGATION?

Denis Miéville

We do not actually know how many types of negation there are, but we can be certain that they all belong to a genus negation. Are negations like colors? (Castañeda 1988: 189).

L'intérêt que nous portons à la négation n'est pas nouveau. Il est profondément associé à notre volonté d'en savoir toujours davantage sur les mécanismes de la pensée discursive qui sont à l'oeuvre dans les stratégies argumentatives. En effet, on ne saurait concevoir un développement argumentatif sans, notamment, l'associer à l'idée d'opposition à un certain point de vue, à la réfutation d'un argument ou d'une hypothèse, à la mise en place, ou à la mise en évidence, d'une situation contradictoire,... Dans de telles procédures discursives, la présence d'opérations liées à la négation est essentielle. Leur étude s'impose donc, et, plagiant Ducrot (1980: 11), il est difficile une fois qu'on a commencé de les étudier de ne pas être fasciné par ces opérations.

Dans la perspective des *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques* de l'Université de Neuchâtel, cet intérêt s'est manifesté à plusieurs reprises.

Il y a eu tout d'abord la contribution, en 1972, de Gillieron, Badonnel et Iacazzi: *Les recherches psychologiques et psycholinguistiques sur la négation et les relations d'opposition*. Bien que l'aspect logique prédomine dans les recherches conduites par les collaborateurs du Centre de Recherches Sémiologiques, aucune réflexion sur la négation ne saurait ignorer les principaux travaux qui lui sont associés dans d'autres domaines d'études. C'est ce que nous offraient ces auteurs par rapport aux champs de la psychologie et de la psycholinguistique. Leur contribution présente une revue très riche des recherches faites en ce domaine par des psychologues de différentes écoles. On parcourt ainsi des travaux centrés sur la négation aussi bien dans la perspective d'études sur l'acquisition du langage, que dans celle de travaux sur la «pensée» et le raisonnement. Un des nombreux mérites de cette recherche est de mettre en évidence qu'une étude «logique» de la négation était impossible sans prendre en considération des aspects sémantiques et pragmatiques.

En 1983 paraissait *La contradiction. Essai sur les opérations de la pensée*. Les auteurs, Grize et Piérait-Le Bonniec, s'intéressent à la négation à travers l'étude de la contradiction, une des figures qui constituent les temps forts de l'activité argumentative. Un choix qui s'impose en raison même de l'importance du phénomène. Considérant que la contradiction est essentiellement un phénomène discursif -«il n'y a pas de contradiction dans les choses, il n'y a jamais contradiction que dans la manière de représenter les choses, c'est-à-dire, d'en parler» (p. 25)- ils conduisent une analyse discursive en procédant selon les dimensions syntaxique, sémantique et pragmatique. Ils mettent alors en évidence quelques mécanismes de contradiction et, à travers ceux-ci, présentent des résultats originaux sur le fonctionnement de la logique de la pensée quotidienne.

Le fascicule 56 des *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques* (1988) contient les actes du colloque sur la négation qui s'est tenu en octobre 1987. L'origine de cette manifestation s'inscrivait dans les intérêts de l'un d'entre nous pour la for-

malisation de négations logiques autres que la négation propositionnelle (Miéville 1989a et b). Notre intérêt pour la représentation d'opérateurs de négation de diverses catégories syntaxico-sémantiques, nous a engagés à étudier et à confronter différentes recherches sur la négation. Un colloque s'imposait donc. Il a permis d'avoir un aperçu des réflexions conduites alors sur ce thème, tant dans le domaine de la linguistique (Antoine Culioli, Robert Martin et Jean Molino), que dans ceux de la philosophie (Gilles Gaston Granger et Gerhard Seel), de la psychologie (Christiane Gillieron) et de la logique (Louis Frey et Jean-Blaise Grize).

Depuis qu'avec Aristote l'étude du statut de la négation et de son rôle est entrée dans le domaine de la logique et du langage, de nombreux auteurs, et non des moindres, se sont efforcés de cerner sa signification, ses fonctions et les mécanismes de pensée dans lesquels elle opère. On pourrait donc penser que tout a été dit sur le sujet, et qu'une nouvelle réflexion sur ce domaine ne peut qu'être vaine. Il n'en est rien, bien entendu, et de récents travaux témoignent de l'intérêt sans cesse renouvelé que l'on porte à la négation.

Dans son récent et très remarquable ouvrage, *A Natural History of Negation*, Horn conduit une étude qui

«is intended both as a synthesis of much of the significant work on negation and related topics from the last 2500 years and a current perspective on the roles of negation in natural language» (1989: xxii).

Bien qu'il s'agisse avant toute chose d'une étude linguistique de la négation, on peut y lire de nombreux développements de caractère logique, pragmatique et sémantique. De plus, de nombreuses réflexions mettent en évidence la très sérieuse connaissance de l'auteur dans le domaine de la philosophie du langage.

Je tiens également à mentionner un article fort intéressant de Castañeda (1988) qui montre aussi qu'une réflexion sur la néga-

tion reste actuelle. On connaît les quatre espèces qu'Aristote expose dans les Catégories (11b17): la corrélation, la contrariété, la privation et la contradiction. Castañeda, dans une première étape de son travail, reprend le problème de la pluralité des négations, et propose cinq négations différentes: négations propositionnelle, associée aux propriétés, associée aux actions, aux fonctions propositionnelles et aux fonctions de pratique. Cette distinction est issue de l'exigence d'un philosophe qui réalise que

«a complete semantics of natural language and a general unitary ontology of all our experience in its different modalities (scientific, perceptual, practical, literary, etc.) require a philosophy that takes into account the non-existent».

Et, s'intéresser à la non-existence ne saurait se faire sans aborder le problème de la négation et de ses fonctions. Ces deux travaux, parmi beaucoup d'autres, montrent à l'évidence qu'une réflexion sur la négation reste tout à la fois centrale et toujours très vivante lorsque l'on s'intéresse à la logique.

Aujourd'hui, les collaborateurs du Centre de Recherches Sémiologiques conduisent une recherche sur *Le fonctionnement de la négation dans les contextes polémiques et argumentatifs: analyse et formalisation* (FNSRS, requête no 1.804-0.88). Dans la perspective logique qui caractérise cette école, il est nécessaire de distinguer d'une part les travaux qui concernent le rôle de la négation dans le raisonnement hypothético-déductif, et d'autre part ceux qui portent sur la négation dans les contextes argumentatifs.

Le fascicule 4 des Travaux de Logique (1989c) expose quelques résultats qui concernent le premier champ d'études mentionné. Dans cette monographie-là, on rappelle, dans une première partie, les différents statuts accordés à la négation

propositionnelle. Sur la base de ceux-ci, différents systèmes logiques sont alors discutés, dont celui de la logique intuitionniste. On montre ensuite l'intérêt qu'il y aurait à disposer d'une théorie logique qui contiendrait une multiplicité de significations de la négation en plus de celle propositionnelle. Sous l'hypothèse qu'on ne dispose pas effectivement d'une liste exhaustive des différentes significations logiques de la négation, on fait appel, pour représenter de manière progressive des négations de différentes catégories syntaxico-sémantiques, à un système formel de nature contextuelle. Les directives inférentielles de cette théorie garantissent la cohérence de toute expansion à partir d'une base axiomatique modeste. Les significations de la négation associée d'une part aux propriétés, et d'autre part aux fonctions propositionnelles, sont alors abordées.

Quant à la présente contribution, elle s'inscrit dans une perspective où les notions d'argumentation et de négation dans l'argumentation prédominent. Dans un premier temps, les principaux cadres théoriques existants et capables d'éclairer ces notions sont présentés. Une caractérisation des systèmes d'Aristote, de Perelman, de Ducrot et Anscombe permet alors de mieux saisir la sensibilité théorique de l'Ecole neuchâteloise. Cette sensibilité est tout à la fois proche des travaux développés sur la schématisation discursive par les collaborateurs du Centre dans les années septante, et différente par la manière de réinterpréter la définition de l'argumentation. Rappelons qu'une schématisation est le résultat d'une activité discursive constitutive de la représentation d'un micro-univers. Cette élaboration n'est, bien sûr, pas quelconque. D'une part, elle s'organise en fonction d'un interlocuteur auquel elle s'adresse, et d'autre part, elle est fonction de l'objectif que le locuteur veut atteindre. Schématiser, c'est donc façonner à l'aide d'une langue naturelle et pour un auditoire particulier, un fragment de monde, et ceci, dans un contexte donné et en fonction d'une certaine finalité. Une schématisation est donc, contrairement à ce qui caractériserait un modèle,

«polémique de nature, elle se préoccupe plus de l'imaginaire que du réel, elle traite de cas particuliers et elle substitue le vraisemblable au vrai (au juste)» (Borel, Grize, Miéville 1983: 216).

Dans ce cadre-là, diverses significations de la négation ont été étudiées, mais ces opérations sont davantage constitutives de la construction d'un discours que spécifiquement argumentatives.

Le projet des Apothéloz, Brandt et Quiroz consiste plus particulièrement à s'intéresser aux opérateurs propres à l'argumentation et, dans *De la logique à la contre-argumentation*, ils précisent leur perspective. Par rapport à cette volonté, ils réinterprètent la définition de l'argumentation en termes de raisons et de conclusions, en posant qu'une argumentation est la mise en relation de raisons relatives à une conclusion dans le but de convaincre le destinataire d'accepter ou de rejeter la conclusion présentée. Cette dichotomie est importante, elle permet de distinguer l'argumentation positive et l'argumentation négative. Parmi les modes de l'argumentation négative les auteurs vont davantage s'intéresser à celui qui prend spécifiquement en considération le lien entre les raisons invoquées et la conclusion. Ce mode, appelé contre-argumentation, opère soit en contrant les raisons en faveur de la conclusion, soit en exhibant d'autres raisons qui s'opposent à la conclusion. La négation qui fonde ces activités est purement argumentative, et peut porter sur la vraisemblance, la pertinence, la complétude, ou l'orientation. Ainsi, une contre-argumentation peut 1) mettre en question la pertinence qu'il y a d'invoquer une raison pour une conclusion, 2) conduire à montrer qu'une conclusion est non nécessaire parce qu'une de ses raisons est réfutable, 3) intervenir sur la complétude, c'est-à-dire sur la non-saturation des raisons invoquées, 4) agir en contre-orientant la conclusion, et ceci, en se fondant sur une raison explicitement invoquée. A l'aide de nombreux exemples ces auteurs précisent et suggèrent l'importance de ces modes dans les mécanismes argumentatifs.

S'appuyant sur les notions de contre-argumentation et de négation argumentative, et visant à intégrer une négation dans le modèle des organisations raisonnées introduit par Apothéloz et Miéville (1989), Brandt dans son article *Contre-argumentation et organisation raisonnée*, analyse comment opère la négation argumentative et, en offre une première formalisation. Il fait bien davantage encore en montrant que selon qu'un contre-argument porte sur la vraisemblance, la pertinence, la complétude ou l'orientation d'une raison, les opérations de schématisation sont de nature différente.

Dans sa réflexion sur la contre-argumentation, Apothéloz s'appuie sur trois hypothèses pour proposer une première classification des formes de la contre-argumentation: elle est considérée comme une pratique langagière, ses formes sont en nombre fini, et la description des mécanismes logiques sous-jacents à ces formes doit prendre en considération des contenus implicites. En considérant les concepts de conclusion et de raison comme des fonctions duales qui s'appliquent à un contenu, l'auteur développe alors le système des «organisations raisonnées», l'applique aux formes analysées et offre ainsi une *Esquisse d'un catalogue des formes de la contre-argumentation*.

Dans *Modalités et contre-argumentation*, Quiroz développe un des programmes d'étude que Grize proposait il y a quelque quinze ans (1974: 125). Il s'agissait alors d'étudier les catégories de modalités en rapport avec les procédures de réfutation. Plus spécifiquement Quiroz s'intéresse à divers types de modalités en rapport avec la contre-argumentation et montre de quelle manière elles interagissent.

Une théorie formelle contradictoire conduit à une conséquence redoutable et redoutée: toute expression est une thèse du système. Cela signifie que toute proposition assertée est cohérente et vraie, quel que soit le monde de connaissances considéré. Une théorie contradictoire ne saurait donc être la théorie d'aucune théorie raisonnable. La pensée quotidienne quant à elle, à travers la pratique discursive, manifeste une utilisation

de la contradiction dont les conséquences sont moins univoques et moins absolues que celles des systèmes formels. Dans cette perspective-là, le terme de contradiction se rapporte à différents mécanismes que la pensée met en oeuvre, mécanismes qui peuvent aussi bien être de caractères antinomique, paradoxal qu'associé au démenti. C'est ce que Grize présente dans *Signification et contradiction* en cherchant «à faire voir que la contradiction est et n'est pas contradictoire. C'est selon».

Je ne répondrai évidemment pas à la question que le titre de cette introduction posait. Je voudrais cependant penser que le lecteur, étudiant les textes qui lui sont proposés ici, comprenne, et partage peut-être, notre intérêt actuel à l'étude de la négation.

La négation est un opérateur central de toute logique qu'elle soit naturelle ou formelle. Mais cet opérateur ne saurait être étudié isolément. Ses significations sont intimement liées à d'autres opérateurs et relateurs que la pensée met en oeuvre. C'est dans une perspective formalisatrice qui associe d'une part le réseau très complexe qui relie la négation à d'autres opérateurs et relateurs, et d'autre part un développement des organisations raisonnées, que nous poursuivrons nos travaux.

Je ne voudrais pas terminer cette présentation sans remercier Martine Chavaz, Sylvie Colbois, James Gasser, Christophe Konyevits, Aldo Licitra, Catherine Loetscher et Christiane Tripet; ils ont été, par leurs critiques, leurs suggestions et leur écoute, une très heureuse source d'idées.

Références

- APOTHELOZ, D. & MIEVILLE, D. (1989). Matériaux pour une étude des relations argumentatives. In: C. Rubattel (textes réunis par), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*. Berne: Lang, 247-260.
- ARISTOTE [Cat.]: *Catégories*. In: Tricot (1946).
- BOREL, M.-J., GRIZE, J.-B & MIEVILLE, D. (1983). *Essai de logique naturelle*. Berne: Lang.
- CASTANEDA, H.-N. (1988). Negations, imperatives colors, indexical properties, non-existence, and Russell's paradox. In: D.F. Austin (ed.), *Philosophical Analysis: A Defense by Example*. Dordrecht: Kluwer, 169-205.
- CULIOLI, A. *et al.* (1988). La négation sous divers aspects. Actes du Colloque, Neuchâtel 22-23 octobre 1987. *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, n° 56.
- DUCROT, O. (1980). Analyses pragmatiques. *Communication*, n° 32, 7-60.
- GILLIERON, C., BADONNEL, A.-M., IACAZZI, J.-P. (1972). Les recherches psychologiques et psycholinguistiques sur la négation et les relations d'opposition. *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, n° 14.
- GRIZE, J.-B. (1974). La schématisation et ses problèmes. *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, n° 21, 104-132.
- GRIZE, J.-B. & PIERAUT-LE BONNIEC, G. (1983). *La contradiction. Essai sur les opérations de la pensée*. Paris: P.U.F.
- HORN, L. (1989). *A Natural History of Negation*. Chicago, London: The University of Chicago Press.
- MIEVILLE, D. (1989a). Lorsque la logique rencontre l'argumentation. *Argumentation*, 3, 45-57.
- MIEVILLE, D. (1989b). *Parce que*: formalisation de quelques relateurs logiques. In: C. Rubattel (textes réunis par), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*. Berne: Lang, 261-278.

- MIEVILLE, D. (1989c). La négation. Une étude logique. *Travaux de Logique*, n° 4 [à paraître].
- TRICOT, J. (1946). *De l'Interprétation*. Paris: Vrin. [Traduction et notes].